

17.11.2015 - 08:30 Uhr

## La SSR met en oeuvre les mesures d'économie

Bern (ots) -

Le Comité de direction de la SSR a discuté de manière approfondie les propositions émises par le personnel et par le Syndicat suisse des mass média dans le cadre de la consultation sur le programme d'économies prévu. Plusieurs idées ont été adoptées ou seront retravaillées. Toutefois, les mesures proposées ne permettront pas de limiter de manière substantielle les quelque 250 suppressions de postes. Les collaborateurs concernés par cette Diminution pourront bénéficier du plan social équitable qui vient d'être renégocié.

Après l'annonce de mesures d'économie d'un montant annuel de 40 millions de francs, les collaborateurs de la SSR et le Syndicat suisse des mass média (SSM) ont eu la possibilité, dans le cadre d'une consultation, de faire des propositions visant à éviter les licenciements, à limiter leur nombre et à atténuer leurs conséquences.

Le Comité de direction de la SSR a attentivement étudié ces propositions. Plusieurs idées ont été reprises ou seront retravaillées. Les mesures proposées ne permettront toutefois pas de limiter de manière substantielle les quelque 250 suppressions annoncées. La mise en oeuvre de certaines propositions entraînerait des frais considérables, voire un surcroît de dépenses. Pour d'autres mesures, le potentiel d'économies est trop aléatoire. La SSR est par ailleurs liée par les contrats en cours et tenue de respecter ses obligations en matière de droit du travail. Les mesures d'économie doivent en outre déployer rapidement leurs effets pour éviter que la SSR ne soit déficitaire à partir de 2016.

Le Comité de direction a donc décidé de mettre en oeuvre les suppressions de postes dans les proportions initialement annoncées. A la SSR et au tpc, quelque 250 emplois seront supprimés, dont près de 190 en procédant à des retraites anticipées, à des licenciements et à des réductions du taux d'occupation et une soixantaine en renonçant à repourvoir des postes vacants.

Gel des salaires en 2016 et plan social équitable Afin de ne pas dépasser les 250 suppressions de postes, la SSR et le SSM ont convenu de geler les salaires en 2016. De plus, la SSR et le tpc sont parvenus à un accord avec le Syndicat suisse des mass média et l'Association des cadres sur un nouveau plan social, équitable. Ce plan social s'applique à tous les collaborateurs de la SSR et du tpc Sous contrat à durée indéterminée et dont les rapports de travail doivent être modifiés ou résiliés pour des motifs économiques ou organisationnels. Il entre en vigueur avec effet immédiat et restera valable jusqu'au 31 décembre 2018.

Les mesures d'économie sont mises en oeuvre immédiatement. Les régions informeront le personnel des mesures décidées au cours des jours à venir.

Contact:

Communication d'entreprise SSR  
Daniel Steiner, porte-parole, 079 827 00 66

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100780600> abgerufen werden.